

Certificat de publication

**AVIS PUBLIC DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION**

PROJET DE RÈGLEMENT 2024-07

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES
2023-10 AFIN D'AJOUTER DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES AUX IMMEUBLES
ASSUJETTIS**

Je soussignée, Janie Arseneau, greffière de la Ville de Beauharnois, certifie par la présente que j'ai fait publier l'avis public relatif à l'Assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 2024-07 modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles 2023-10 afin d'ajouter des bâtiments accessoires aux immeubles assujettis, sur le site Internet de la Ville de Beauharnois le 1^{er} mai 2024, et ce, conformément au Règlement 2021-10 modifiant le Règlement 2018-16 relatif aux modalités de publication des avis publics.

Fait à Beauharnois, ce 1^{er} mai 2024.


Janie Arseneau, greffière